

Tourisme : Bpifrance et la Caisse des Dépôts musclent le Prêt Hôtellerie

Paris, le 18 janvier 2016 – Au titre de leurs missions d'intérêt économique, la Caisse des Dépôts et Bpifrance ont mis en place, en 2009, un prêt en faveur des PME du secteur de l'hôtellerie engagées dans un programme de rénovation, dans le cadre de la réforme de la classification hôtelière. Aujourd'hui, afin de répondre plus précisément aux besoins des hôteliers indépendants, la Caisse des Dépôts et Bpifrance font évoluer ce dispositif.

Ce prêt a pour objectif de renforcer la structure financière des entreprises hôtelières et d'accompagner les financements bancaires qui s'inscrivent dans le cadre d'une opération de rénovation (travaux d'agrandissement, équipements, mobiliers...), de mise aux normes (hygiène alimentaire, accessibilité et accueil de la clientèle, sécurité environnementale), de dépenses liées au service au client (documentation commerciale, internet...), etc. Afin de s'adapter au contexte actuel impactant les établissements hôteliers, les deux institutions financières modifient certaines caractéristiques du Prêt Hôtellerie, le rendant ainsi accessible à un plus grand nombre d'entreprises.

Sans prise de garantie sur l'entreprise ou le patrimoine de l'entrepreneur, et en cofinancement avec un partenaire financier, le Prêt Hôtellerie est destiné aux PME du secteur, bénéficiaires et en croissance.

Il évolue :

- le montant maximum est porté de 300 k€ à 400 k€ (le montant minimum est maintenu à 30 k€) ;
- la durée est portée de 7 ans à 10 ans, avec le maintien des 2 années de différé d'amortissement ;
- le cofinancement bancaire associé, à raison d'un minimum de 1 pour 1, s'élargit aux interventions en fonds propres et quasi-fonds propres ;
- le taux privilégié grâce au partenariat avec la Caisse des Dépôts, intervenant sur ce prêt en garantie, est dorénavant applicable aux établissements dont la classification après programme n'excèdera pas 4 étoiles, contre 3 précédemment ;
- le prêt est accessible désormais aux entreprises des collectivités d'Outre-Mer (Polynésie et Nouvelle Calédonie).

En faisant évoluer le Prêt Hôtellerie, la Caisse des Dépôts et Bpifrance confortent leur démarche de soutien et d'accompagnement auprès des entreprises du secteur.

Le Prêt Hôtellerie est distribué par Bpifrance. À terme, les demandes pourront être effectuées en ligne sur un mini-site dédié : « hotellerie.bpifrance.fr ».



À propos de Bpifrance

Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. **Bpifrance** assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France et Coface.

Bpifrance propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de 42 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), **Bpifrance** constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. **Bpifrance** agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- accompagner la croissance des entreprises ;
- préparer la compétitivité de demain ;
- contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr – Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique et démographique.

www.caissedesdepots.fr – [@CaissedesDepots](https://twitter.com/CaissedesDepots)

Contacts presse :

Bpifrance
Nathalie Police
Tél. : +33 (0)1 41 79 95 26
nathalie.police@bpifrance.fr

Groupe Caisse des Dépôts
Service de presse
Tél. : +33 (0)1 58 50 40 00
service.presse@caissedesdepots.fr